

L'Institut Luxembourgeois des Actuaires vous invite à une :

## Formation Réassurance Vie

Bruno GUELLE - Head of Life - QBE EUROPE

Annie LAFORET - CEO - SCOR services Belux

Samuel MAHY- Director - REACFIN

### Programme de la formation

- 9.00 – 9.30 : Pourquoi la réassurance vie?
- 9.30 – 12.45 : - Les programmes de base:
- proportionnel avec ou sans participation bénéficiaire
  - non proportionnel
  - facultatives ?
- 13.45 – 14.30 : - Les éléments importants dans un traité de réassurance
- Comptabilité des opérations de réassurance vie
  - Impact des nouvelles réglementation (droit à l'oubli, GDPR, tarif unigenre , ...)
- 14.30 – 15.00 : Les services autour de la réassurance vie: sélection médicale, gestion sinistre, product management, ....
- 15.15 – 16.00 : Réassurance vie et impact sur les SCR
- 16.15 – 17.00 : Les obligations légales

### En pratique

- Date : 25 mars 2020 (mercredi)
- Lieu : Hotel Légère  
11, Rue Gabriel Lippmann, (Parc d'activité Syrdall), 5365 Schuttrange
- Horaire : 9h00 à 17h00 (avec une pause en matinée et une en après-midi)
- Accueil : 8h30
- Déjeuner : 12h45 à 13h45

**La formation se tiendra en langue française**

Cette formation donne droit à 6,5 points CPD aux membres de l'Institut luxembourgeois des Actuaires.

Inscription sur : <https://www.ilac.lu/agenda/fiche/2020/03/25/formation-reassurance-vie>

**Voir verso pour les conditions d'inscription**

## Conditions d'inscription

- Membre de l'ILAC :  
100 EUR  
à virer sur le compte : BILLULL  
IBAN LU66 0024 3100 8958 6400 de l'ILAC
- Membre donateur de l'ILAC :  
400 EUR par inscription, dans la limite de 3 inscriptions  
à virer sur le compte : BILLULL  
IBAN LU66 0024 3100 8958 6400 de l'ILAC
- Non membre de l'ILAC ou membre donateur au-delà de 3 inscriptions :  
600 EUR par inscription  
à virer sur le compte : BILLULL  
IBAN LU66 0024 3100 8958 6400 de l'ILAC